

Voyage 58 : Un pont ... c'est une affaire de Ponts !

« *Chacun son métier et les vaches seront bien gardées !* »

(proverbe français [certainement d'origine limousine])

Il n'est aucunement dans les intentions de la mission StarITPEtrek de s'immiscer dans de vaines querelles, mais bien plus d'alimenter le débat et de présenter les faits sous un angle souvent inattendu ou surprenant. Le but essentiel est de chercher à apaiser les tensions et de montrer que, la plupart du temps " Tout est dans tout et réciproquement " comme le soulignait avec une lucidité confondante (en un seul mot évidemment...) l'immense et incompressible philosophe, déjà croisé par la mission en Champagne, monsieur Pierre Dac !

L'astroport principal de FR58 - Nièvre se situe sur la rive gauche de la Loire au droit de la colonie principale de Nevers et lui est relié par un magnifique ouvrage d'art, opportunément dénommé " Pont de la Loire "



La mission StarITPEtrek s'est attardée à la contemplation de ce magnifique ouvrage d'art tout en dissertant sur la primauté de la technique ou de l'art dans une telle réalisation.

Utilisant le transmutateur spatio-temporel de l'ISS ENTerPrisE, le commandant de bord s'est projeté au 18e siècle pour vérifier une anecdote parvenue à ses oreilles et qui éclaire cette réflexion sous un angle incontestablement royal !

L'histoire commence en fait sur FR03-Allier dans la colonie principale de Moulins, sous le Roi-Soleil, Louis XIV. Sa majesté, excédée par les échecs successifs des ouvrages de franchissement de l'Allier à Moulins, décide de confier la construction de l'ouvrage à son dévoué architecte Jules Hardouin Mansart, et la construction du pont commença en 1705. L'anecdote qui suit est aussi rapportée par Saint Simon.

« *Mansart fit un pont à Moulins où il alla plusieurs fois ; il le crut un chef d'oeuvre de solidité, il s'en vantait avec complaisance. Quatre ou cinq mois après qu'il fut achevé, Charlus, père du Duc de Lévis vint au lever du Roi, arrivant de ses terres toutes proches de Moulins où il était lieutenant général de la province. C'était un homme d'esprit, volontiers caustique.*

Mansart, voulut se faire louer et pria le Roi de demander des nouvelles du pont à Charlus. « Sire, répondit froidement Charlus, je n'en ai point depuis qu'il est parti ; mais je le crois bien à Nantes présentement. » « Comment ! dit le Roi, de qui croyez-vous que je parle ? C'est du pont de Moulins ! » « Oui, Sire, répondit Charlus avec tranquillité, le pont de Moulins s'est détaché tout entier la veille que je suis parti, et s'en est allé à vau-l'eau ! ».



Une quarantaine d'années plus tard, c'est Louis XV qui chargea **Louis de Rège-mortes**, ingénieur des Ponts et Chaussées, premier ingénieur des Turcies et Levées de la Loire et ingénieur des canaux d'Orléans et du Loing, de construire un nouveau pont dont les travaux se déroulèrent de 1753 à 1763.

Pour revenir à notre sujet initial, c'est également Louis de Rège-mortes qui élaborait le projet du pont de la Loire à Nevers mais dont les travaux s'achevèrent en 1778, 4 ans après le décès du concepteur. Force est de constater que les deux ouvrages qui présentent la particularité d'être fondés sur un radier maçonné continu, sont toujours solides aux postes près de trois siècles plus tard !

Un triomphe donc pour les ingénieurs et, ce que l'histoire ne nous dit pas mais que le voyage dans le temps a confirmé, une immense fête familiale chez les de Rège-mortes car le père Jean-Baptiste et les trois fils Antoine, Louis et Noël, ont tous été ingénieurs des Ponts et Chaussées et se sont illustrés dans la construction de ponts, l'aménagement de digues et de canaux au XVIIIe siècle.

La mission StarITPEtrek n'ose pas imaginer les repas de famille chez les de Rège-mortes ... Quoi qu'il en soit, compte tenu de la parfaite exécution des commandes royales, elle propose de décerner à titre exceptionnel et posthume évidemment à toute la famille de Rège-mortes un diplôme d'honneur d'**Ingénieur des Travaux Publics de l'État c'est Moi !**

À Mansart pourrait revenir un diplôme de consolation comme par exemple celui d'**Ingénieur des Ponts Emportés par les Flots !!**

« Pouvoir construire et faire évoluer chaque poste ! »

Erika JUHEL est chargée de mission " Transition énergétique " au sein des services de la DDT de la Nièvre à Nevers.

Rien ne prédestinait particulièrement Erika à rejoindre les rives de la Loire sur FR58 à Nevers. Originnaire de Chevilly-La-rue sur FR94 - Val-de-Marne, proche satellite de la grande planète parisienne, elle y passe sa jeunesse et sa scolarité, puis rejoint les bancs de la faculté d'Orsay avant d'émigrer en vers les cieux plus ensoleillés de FR31 - Haute-Garonne et sa colonie principale de Toulouse.



« J'avais acquis une grande affinité pour les domaines de l'environnement et plus particulièrement pour l'écologie. J'ai obtenu en 2004 un DEA en écologie des systèmes continentaux à l'UPS de Toulouse. Je suis donc botaniste de formation. »

Erika enchaîne par trois années de recherche d'emploi. *« Une vraie galère au cours de laquelle j'ai l'impression d'avoir fait pratiquement tous les boulots, tout en essayant de nombreux échecs de recrutement parce qu'on me considérait comme sur-diplômée ! »*

C'est son père technicien de l'Équipement qui, en insistant (légèrement ...), ouvre à Erika l'éventualité du Service Public. *« J'ai accepté de passer les concours de l'administration dont celui de Technicien Supérieur de l'Équipement (TSE) que j'ai obtenu en 2007. A l'époque, j'en étais un peu désespérée car je ne voulais surtout pas faire de route ! Heureusement, l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Équipement (ENTE) d'Aix-en-Provence proposait un large éventail de domaines avec une formation alternée entre la théorie à l'école et la pratique dans les services. »*

En 2007, Erika rejoint sa première affectation, précisément au sein des services de la DDE de la Nièvre, sans savoir qu'elle inaugure un bail de plus de 15 ans en terre nivernaise. Pour ce premier poste de technicienne, elle est chargée d'études en aménagement au service " Aménagement du Territoire ". *« Un travail essentiellement de conseil ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage, au contact des collectivités, principalement des communes. J'ai participé également à l'organisation de notre atelier d'aménagement en compagnie des architectes et paysagistes conseil. C'était la grande époque des lotissements et des aménagements de centre bourg. une entrée en matière plutôt bonne, malheureusement sans réel appui hiérarchique... »*

En 2009, la fusion DDE-DDAF et la création de la DDT58 offrent à Erika l'opportunité de rejoindre le service "Eau, forêt, biodiversité" et donc de revenir dans le champ de son domaine de prédilection, comme chargée de mission "Environnement - Natura 2000". *« Rien ne pouvait mieux me convenir et je me suis réellement "éclatée" sur ce poste ! Au pilotage du réseau Natura 2000 et à la mise en oeuvre des politiques de la biodiversité (fonds FEADER) se sont ajoutés la politique du bruit des infrastructures de transports terrestres et la gestion de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS). Un excellent poste que j'ai pu construire et faire évoluer avec une réelle autonomie »*

Après 11 années sur ce poste, Erika ressent bien naturellement le syndrome dit "du tour complet" et quitte FR58 pour « se confronter à un autre challenge. En 2019, pour gérer un dossier délicat de retournement de prairie, j'ai abordé avec intérêt le juridique et le contentieux. Mais je n'avais pas d'opportunité de poste à Nevers. »

C'est donc en 2020 qu'Erika trouve l'ouverture sans toutefois aller plus loin que la planète voisine FR18 - Cher à Bourges. Elle intègre les effectifs de la DDT 18 comme adjointe du chef du bureau "Réglementation et appui juridique". *« Avec ma qualification d'inspecteur de l'environnement, je restais proche de mes domaines de prédilection dont l'écologie. Malheureusement la COVID est passée par là et l'intégration dans ces nouvelles n'est pas aisée ... »*

Erika passe en 2021 avec succès l'examen professionnel d'ingénieur des TPE. Elle appartient donc à la 67e promotion des ITPE (2022). Après 4 maigres semaines de formation complémentaire essentiellement consacrée au management, elle réintègre FR 58 et sa DDT en 2022 comme chargée de mission "Transition énergétique" au sein du service " Aménagement du territoire ". *« Je traite essentiellement des dossiers de centrales photovoltaïques au sol, avec comme interlocuteurs les porteurs de projet et les collectivités locales qui sont particulièrement motivées sur le sujet. »*

L'avenir d'Erika est tracé à court terme puisqu'elle vient d'obtenir une mobilité terriblement lointaine par rapport à la Nièvre. Elle va rejoindre FR81-Tarn et sa DDT au poste de responsable du bureau " Qualité de l'eau et milieux aquatiques ". *« Depuis quelque temps, en famille, nous avons conçu le projet de rejoindre le Sud-Ouest approximativement dans le triangle "Toulouse, Montauban, Rodez", mais sans toutefois quitter la ruralité qui a grand besoin de l'appui des services publics. »*

A plus long terme, Erika s'est tracé un parcours ambitieux. *« Je tiens à avancer toujours par moi-même et j'envisage de passer le concours pour accéder au corps des Ingénieurs des IPEF ! »*

La mission StarITPEtrek peut certifier à Erika qu'un ingénieur des TPE fait généralement montre d'une grande adaptabilité et que la mobilité fonctionnelle et géographique est très souvent une excellente source d'enrichissement professionnel. De même, il lui semble bien que le passage à IPEF se fait généralement sans vraiment perdre complètement l'ADN des ITPE. Si on se fie aux sciences naturelles et à l'écologie que connaît parfaitement Erika, le métissage (hybridation ?) pourrait être un facteur d'amélioration de la résilience.

Des études scientifiques pointues sont attendues pour qualifier avec précision et rigueur d'éventuels ingénieurs des "TPEF".

« Ma vie est à Nevers et dans la Nièvre ! »

Olivier CHESNEAU dirige les services " Mobilités (Exploitation - Sécurité - Entretien) " pour le Conseil Départemental de la Nièvre.



En déroulant le parcours professionnel d'Olivier, tout entier consacré à la Nièvre, le doute n'est pas permis... ses racines doivent être profondément ancrées en territoire nivernais ! Eh bien, pas vraiment, ou tout au moins pas depuis l'origine car il est natif de FR53 - Mayenne et plus particulièrement de la colonie principale de Laval.

De même, au terme de sa scolarité, ce n'est pas à Nevers que l'on retrouve Olivier. Titulaire d'un baccalauréat scientifique, il décide d'intégrer les classes préparatoires aux grandes écoles, mais encore un peu plus à l'ouest sur FR 35 - Ile-et-Vilaine à Rennes. « Leur réputation était meilleure à Rennes. »

Sans perdre de temps, dès la première année de Math spéciales. Olivier, choisit de rejoindre la 40e promotion de l'ENTPE (1995). « J'ai un peu hésité avec une école de chimie, mais l'autonomie financière et le statut de fonctionnaire ont emporté ma décision. »

Olivier choisit à l'ENTPE une voie d'approfondissement "Routes". « La formation à l'ENTPE est de très bonne qualité et le cadre de vie y est exceptionnel. Au fil des mois et des matières, j'ai développé un vif intérêt pour tous les domaines routiers, particulièrement la sécurité routière. »

« En sortie d'école, j'avais bien l'intention de rejoindre une DDE pour y prendre la responsabilité d'une cellule départementale d'exploitation et de sécurité (CDES). »

Mais avant d'en arriver là, Olivier doit satisfaire à ses obligations militaires. Et là, toujours pas de Nièvre, ni de route à l'horizon puisque Olivier opte pour un service civil qui se déroule à Laval sur le thème du logement entre 1995 et 1996.

C'est en 1996 qu'Olivier rejoint et pour près d'une vingtaine d'années les terres nivernaises. « La CDES de la Nièvre était un des rares postes proposés sur ce thème, en tout cas il m'a paru le point de chute le plus intéressant. Comme je le souhaitais, J'ai donc notamment travaillé à l'identification et au traitement des zones accidentogènes sur les réseaux routiers national et départemental. Je suis devenu inspecteur départemental de la sécurité routière et j'ai participé au programme "REAGIR" d'enquête et de concertation avec toutes les administrations et services concernés à la suite des accidents graves. En DDE 58, j'ai eu la chance de diriger une très bonne équipe de techniciens dans une ambiance de travail quasi parfaite ! Au final pour moi un très bon début de carrière ! »

Il faut croire qu'un bonheur n'arrive jamais seul, car Olivier se marie dans le même temps à une Nivernaise, fonde sa famille sur ce territoire et y replante définitivement ses racines. « Je ne suis pas carriériste dans l'âme. J'entends bien progresser mais en préservant l'équilibre entre mon activité professionnelle et ma vie familiale. »

Après 6 années à la tête de la CDES 58, Olivier a « le sentiment d'avoir fait le tour de la question ». En 2002, sans quitter la DDE 58, il devient responsable de la subdivision territoriale de Saint-Pierre-le-Moutier. « Progressivement, au contact des unités territoriales, j'ai réalisé que j'aspirais à un travail de terrain plus concret et opérationnel en lien direct avec les collectivités et les élus locaux. Ma subdivision couvrait la route nationale 7 et tout le réseau départemental, avec un site emblématique national, le circuit automobile de Magny-Cours. Beaucoup de communes nous confiaient la conduite d'opérations très diverses et variées. Un job passionnant mais il a fallu avaler les réformes successives, l'abandon de l'ingénierie publique de l'État et le regroupement des missions d'application du droit des sols (ADS). »

En 2006, la Décentralisation transfère aux Départements la gestion de l'ensemble du réseau routier dit "départemental" et Olivier rejoint les services de la collectivité comme responsable du service "Exploitation et sécurité". « Comme beaucoup, j'ai fait partie de la valise de transfert mais il faut reconnaître que les choses se sont plutôt bien passées et en bonne intelligence. »

Dans le même temps, Olivier rejoint la Fonction Publique Territoriale. Il est actuellement Ingénieur Principal Territorial (IPTer). En 2014, une réorganisation des services départementaux ajoute à ses responsabilités celle de l'entretien des routes et des dépendances vertes, avec la particularité d'une centrale à produits à froid gérée par le Parc départemental. « Je suis parfaitement à l'aise dans mes fonctions comme sur le plan personnel dans la Nièvre. »

« Mon objectif à court terme est de continuer à progresser au sein de ma collectivité. Si je devais envisager une autre voie, il me semble que c'est le domaine "Risques" que j'essaierai d'aborder. »

La mission StarlTPETrek affirme sans détour qu'il n'existe pas de règle immuable pour l'épanouissement professionnel si ce n'est dans un respect mutuel entre tous les acteurs, décideurs, ingénieurs, techniciens, exécutants, etc., au service du collectif.

Certes désormais IPTer, Olivier n'en reste pas moins, et c'est incontestable, un ingénieur au Tempérament Posé et Épanoui !

Le plan de vol prévisionnel 2026 de la mission StarITPEtrek



Semaine 16 : Vannes et le Morbihan (2e passage)

Semaine 18 : Metz et la Moselle

Semaine 20 : Nevers et la Nièvre

Semaine 23 : Lille et le Nord

Semaine 25 : Beauvais et l'Oise

Semaine 27 : Alençon et l'Orne

Semaine 30 : Arras et le Pas-de-Calais

Semaine 32 : Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme

Semaine 36 : St Pierre et Miquelon

Serge ECHANTILLAC
06 03 86 16 64
sergechantillac@gmail.com